

## PROCÈS-VERBAL

### DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur José CORREIA, Maire.

Étaient Présents : M. CORREIA, M. SARRAZIN, Mme MAZIERE, M. BARRAULT, Mme LEVASSEUR, M. DUCEPT, Mme BUSSON, M. DESBIENS

Absents excusés : Mme DALLOZ, pouvoir à M. SARRAZIN  
Mme BERTRAND, pouvoir à M DUCEPT  
M. MAEDER pouvoir à Mme LEVASSEUR

Absents non excusés : Mme BOURDIER, Mme RIGO, M. BUANNIC, M. PERRUFEL

Madame BUSSON Magali est élue secrétaire.

#### **LE CONSEIL :**

◆ Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

##### *a) Composition du bureau électoral*

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme MAZIERE Madeleine et M. DUCEPT François, Mme BUSSON Magali et M DESBIENS Nicolas.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

##### *b) Election des délégués*

La liste déposée et enregistrée

La liste « Corbreuse une ruralité dynamique » est composée par M. CORREIA José, Mme MAZIERE Madeleine, M. SARRAZIN Fabrice, Mme LEVASSEUR Pascale, M. BARRAULT Christophe, Mme DALLOZ Dominique, M DESBIENS Nicolas, Mme RIGO Catherine.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11  
- bulletins blancs ou nuls : 0  
- suffrage exprimés : 11  
Ont obtenu

- Liste « Corbreuse une ruralité dynamique » : 11 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs.

Liste « Corbreuse une ruralité dynamique » : 8 sièges

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

La secrétaire de séance  
Magali BUSSON



Le Maire  
José CORREIA

